

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DOMAINE :**  
**URBANISME**

Séance du Conseil Communautaire du 25 juin 2020 à 18 heures 30  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**SOUS-DOMAINE :**  
**ACTES RELATIFS AU  
DROIT  
D'OCCUPATION OU  
D'UTILISATION DES  
SOLS**

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**OBJET :**  
Conventions de mise  
à disposition du  
terrain du réservoir  
d'eau potable dans le  
cadre du programme  
de déploiement LTE-  
4G

**Présents :** Pascal ASSEMAT, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Sébastien BOUSQUET, Michel BROUSSE, Christophe BRUNEL, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Sandrine CAMPGUILHEM, Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE, Pascale CRAVERO, Claire DARCHY, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Jean-Pierre GUIRAUD, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Hubert NAUDINAT, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH, Bruno PERLES, Bruno POMART, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de  
délégués en service  
est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du  
conseil  
en date du  
18 juin 2020

**Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :**  
Didier MAERTEN par Pascale CRAVERO, Henri POISSON par Christophe BRUNEL, Nicolas RAUZY par Sébastien BOUSQUET, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER, Monique VIDAL par Jean-Pierre GUIRAUD.

CERTIFIE  
EXECUTOIRE PAR  
RECEPTION  
PREFECTURE LE :

**Procurations :** Brigitte BATIGNE à Sabine CHABERT, Alain CARBON à Bernard PECH, François DEMANGEOT à Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Hélène GIRAL à Giovanni ZAMAI, Prèscillia GRANIER à Sabine CHABERT, Bernard GRIMAUD à Philippe GREFFIER, Thierry MALLEVILLE à Charles PAULY, Martine PUEBLA à Benoît MERLIN, Régine SURRE à Denis BOUILLEUX.

PAR PUBLICATION  
LE

PAR DELEGATION  
LE

**Excusés :** Pierre BARBAUD, Javier DE LA CASA, Dominique DUBLOIS, Cédric LEMOINE, René MERIC.

Signature

**Absents :** Thierry LEGUEVAQUES, Marc TARDIEU.

**Secrétaire de séance :** Benoit MERLIN.

En tant que porteur du projet de déploiement du Très Haut Débit sur le Département de l'Aude, le SYADEN a pris la décision de compléter le dispositif en fibre optique en apportant le service internet à l'ensemble de la population de son territoire par le biais de la LTE-4G. Ces territoires, souvent ruraux, pourront bénéficier du très haut débit au même titre que ceux équipés en fibre optique.

Dans ce cadre, Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin d'autoriser le SYADEN à occuper le terrain du réservoir d'eau potable dans le cadre du programme de déploiement LTE-4G sur les communes de SAINT MARTIN LALANDE et LABASTIDE D'ANJOU.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

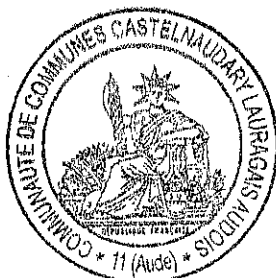
**AUTORISE** Monsieur le Président à signer une convention de mise à disposition de biens avec le SYADEN pour les communes de SAINT MARTIN LALANDE et LABASTIDE D'ANJOU.

**MANDATE** Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération..

### ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 25 juin 2020

**Le Président,**

  
**Philippe GREFFIER.**

Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le

ID : 011-200035855-20200701-20200106-DE